

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

N° 2025-00027

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 2 décembre 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

### Nature et effets

La demande de dérogation mineure est demandée afin d'autoriser la superficie d'un logement d'appoint de 95,32 mètres carrés (1026 pieds carrés) comparativement à 80 mètres carrés (861,11 pieds carrés) autorisé par la réglementation en vigueur, soit une différence de 15,32 mètres carrés (164,90 pieds carrés).

### La réglementation en vigueur

Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532 en vigueur stipule, à l'article 4.1.6, alinéa 1, a) ;

Le logement d'appoint doit avoir une superficie de plancher maximale correspondant à 50 % de la superficie de plancher habitable du bâtiment principal (excluant la superficie de plancher des bâtiments accessoires rattachés) ou un maximum de 80 m<sup>2</sup>, le plus restrictif des deux s'applique.

### Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 6 616 724, cadastre du Québec, sise au 299, chemin Maheu, dans la zone R-3.

### Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 2 décembre 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 17 novembre 2025

*(signé)* \_\_\_\_\_

James L. Lacroix

Directeur général & greffier-trésorier

245, CHEMIN PICARD  
SHEFFORD, QUÉBEC J2M 1J2  
TÉLÉPHONE: (450) 539-2258  
TÉLÉCOPIEUR: (450) 539-4951